

Date prévue de recrutement : toute l'année

Type de recrutement : contrat à durée déterminée, temps partiel et temps non complet

Formation :

- expérience souhaitée : Bafa ou équivalent
- débutant accepté.

Structures concernées :

- Accueil péri scolaire : 1 h le matin et 1 h 30 le soir, par jour,
- Ateliers du midi : 2 h par jour,
- Accueils de loisirs : le mercredi et les vacances scolaires,
- Accompagnement scolaire : 1 h le soir, tous les jours sauf le vendredi.

Missions :

- encadrement d'enfant de 3 à 11 ans
- proposition d'animations adaptées à la tranche d'âge encadrée
- pour l'accompagnement scolaire : capacités à assister l'enfant dans l'apprentissage de ses leçons

Profil recherché :

Polyvalence, adaptabilité, disponibilité

Lieu d'affectation : ville de Darnétal, école et structure enfance.

Service d'affectation : Pôle culture, jeunesse et sport

Temps de travail : selon la structure d'affectation, de 1 h minimum à 8 h hebdomadaires maximum

Horaires de travail : définis selon la structure d'affectation

Rémunération : selon diplôme

- Accueil péri scolaire (taux horaire brut) de 9,22 € à 10,14 €, congés payés inclus.
- Ateliers du midi (taux horaire brut) de 9,22 € à 14,04 €, congés payés inclus.
- Accueils de loisirs (taux journalier brut) de 38,25 € à 44,46 €, congés payés inclus.
- Accompagnement scolaire (taux horaire brut) 12,67 €, congés payés inclus.

Rattachement hiérarchique : Directrice adjointe du Pôle culture, jeunesse et sport

Complément d'information au 02 32 12 31 74

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser à

Monsieur le Maire de la Ville de Darnétal
Service Jeunesse
BP 94
76162 DARNÉTAL CEDEX
ou service.jeunesse@mairie-darnetal.fr